



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 26 août 1890.

LA RECONSTRUCTION DE BROC

Quand le malheur, ou, chose plus néfaste encore, la malveillance ont voulu qu'un incendie détruisit une maison, c'est la tâche du propriétaire de la rebâtir, s'il le peut, et il le fait selon ses besoins, selon sa situation économique, comme aussi suivant son degré d'intelligence; mais quand l'incendie a dévoré un village, la question du relèvement se complique d'une foule de considérations, qui en rendent la solution bien difficile.

Les conséquences immédiates d'un sinistre de feu sont graves, quelquefois terribles: on a à déplorer toutes sortes de pertes, celles surtout que les assurances ne réparent pas; on ne se loge que difficilement. Malgré les secours de tant de braves gens, qui suffisent peut-être aux premières nécessités, la gêne se fait péniblement sentir, et ce n'est que peu à peu que l'espoir revient et que l'on relève la tête. Les suites médiates d'un incendie sont le plus souvent consolantes, en ce qu'elles prouvent à nouveau que malheur est bon à quelque chose. Les maisons, les villages, les quartiers de ville renaissent plus avancés de leurs cendres; ils répondent mieux à des besoins nouveaux; ils font circuler en eux une vie plus intense que celle qui s'écoulait dans les demeures disparues.

Dès que l'émotion ressentie en présence du désastre agite moins les cœurs, on se hâte de déblayer les ruines et l'on songe à la reconstruction. La Gruyère a été, dans les limites d'un demi-siècle environ, témoin d'effroyables incendies, qui ont consumé presque entièrement les villages de Morlon, La Tour-de-Trême, Albeuve et, tout récemment donc, Broc. Bulle y avait passé au commencement de ce siècle. Quand il s'est agi de rebâtir, on a procédé tantôt suivant un principe, tantôt à l'aveugle et au hasard. L'impression

que produit maint village rebâti peut servir d'avertissement. Désormais il est indispensable que les reconstructeurs obéissent à certaines exigences imposées par les progrès des temps.

Le premier principe de la disposition des habitations humaines se puise de nos jours à cette vérité que l'homme a besoin d'air et de lumière: un air frais et abondant, une lumière pure et immédiate, dans les demeures et à l'entour, offrent de sûres garanties de bien-être physique et, jusqu'à un certain point, de santé morale. S'est-on formé dans l'esprit une image de la localité future, c'est en ayant égard au principe énoncé qu'on doit marcher à sa réalisation.

A un gentil pays comme le nôtre, il faut de gentils villages, de gracieuses petites villes. C'est là, à mon sens, une harmonie qu'il importe de chercher constamment à atteindre. La situation généralement pittoresque de nos centres ruraux invite les habitants à mieux en profiter, pour faire de ces groupes de demeures des localités avenantes, attrayantes pour le régnicole aussi bien que pour l'étranger. Les endroits bien bâtis, dont la disposition révèle l'intelligence qui a présidé à leur formation, ont des avantages notables et permanents.

Au point de vue sanitaire d'abord, de pareilles localités sont des séjours mieux prémunis soit contre les épidémies, soit contre les épizooties; l'air frais étant dans un si grand nombre de cas un remède souverain, sa libre circulation autour des demeures forme un préservatif. Outre l'avantage d'une meilleure santé, il y en a d'autres, précieux aussi. Comme tout se tient, qu'il existe des rapports intimes, souvent inaperçus, entre nos demeures, leur aspect, leur situation, leur cadre, et notre caractère, il en résulte qu'une ville bien faite, un village bien établi, accoutument leurs habitants à d'agréables, de sereines impressions, leur inspirent un esprit d'ordre, le sens de la propreté, les habituent à la symétrie, favorisent le bon goût, développent l'amour du beau par l'agrément des formes, par la netteté des aspects, par la

grâce des lignes. Et remarquez, dans les villages dont les maisons, loin d'être bossues, s'élèvent droites, sans raideur, autour desquelles se prélassent des jardins aux fleurs et aux légumes bien soignés, dont les fenêtres semblent inviter le jour à y entrer pleinement, dont les abords et l'intérieur n'ont aucune tache de saleté ni d'immondices, les habitants ont un air plus aisé, leur démarche est moins lourde, leurs regards plus clairs, leurs habits plus propres; les femmes surtout y sont plus prestes, alertes, gracieuses, leurs vêtements mieux soignés; les enfants y sont plus frais, plus éveillés, leur œil est plus vif, tout leur être mieux alluré. Les tableaux qui les entourent, les scènes dont ils sont témoins fécondent leurs dons naturels, leur laissant des impressions ineffaçables, qui formeront une heureuse partie de leur caractère.

Ces rapports intimes entre les hommes et les choses existent partout. Dans tous les pays que mes voyages m'ont permis de voir, je me suis convaincu de la réalité de ces relations secrètes: les beaux villages, bien disposés et nettement tenus, avaient généralement pour population des gens ouverts, proprement mis et à la mine intelligente. L'influence des objets autour de nous produit de longs effets, car les jeunes générations placées dans un milieu aéré, bien ordonné, sain, les transmettent à leurs descendants sous forme de beaux dons physiques et moraux.

Pas n'est besoin de dire que l'on ne construit pas une ferme isolée, un hameau, un village d'après les mêmes principes; ceux-ci dérivent des nécessités des diverses entreprises, de la différente situation des lieux, du plus ou moins d'aisance des personnes; mais il est des principes généraux qui devraient être suivis partout, dès qu'il y est question de demeures humaines; car c'est en tous lieux qu'il faut de l'air, de la lumière, de la propreté, de la symétrie, de l'ordre.

S'agit-il de villages à reconstruire qu'habite une population rurale et d'où l'industrie est absente, on n'oublie point qu'il faut avoir égard à diverses exi-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 17

Le Million du père Raclot

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Le lendemain, le trésor de l'avare était porté à la ville et déposé à la succursale de la Banque de France.

En même temps qu'il procédait activement à l'inventaire des biens, meubles et immeubles laissés par Mathurin Raclot, M. Roussetlet prenait ses dispositions pour la prochaine mise en vente du domaine d'Aubécourt, des bois de Noncourt et de Ligouy, le tout divisé en quatorze lots, et des diverses propriétés formant le fermage des Treilles. Ce fermage, nous l'avons dit déjà, se composait en partie de vignes, et pouvait se diviser, au gré des acquéreurs du pays, en un nombre de lots plus ou moins considérables.

Le jeune notaire connaissait le monde à qui il allait avoir affaire et savait que ces propriétés morcelées, appelées par le défunt sa ferme des Treilles, seraient d'une vente facile. M. Bondonis avait vite appris que son confrère d'Aubécourt s'occupait des affaires de la succession Raclot, évidemment parce que l'héritière l'en avait chargé.

Il se mit dans une grande colère contre M. Roussetlet, ce flagorneur, cet intrigant, qui s'était certainement servi de moyens... inqualifiables pour lui prendre sa meilleure cliente. Sans tarder, il était venu trouver Marthe.

— Mademoiselle, lui avait-il dit, que viens-je d'apprendre? Quoi, vous avez mis vos affaires entre les mains de M^e Roussetlet?

— Oni, monsieur.
— Vous avez mal agi, mademoiselle.
— Je ne le crois pas, monsieur.
— M^e Roussetlet n'était pas le notaire du regretté M. Raclot.
— C'est vrai, monsieur, mais il est devenu le mien.
— Nouveau venu dans le pays, il ne connaît pas comme moi vos affaires.

— C'est possible, monsieur, mais il a ma confiance.
— Pourtant, mademoiselle, vous m'avez promis...

— Je ne vous ai rien promis, monsieur; je vous ai dit que, lorsque cela serait nécessaire, j'aurais recours à vous; vous voudrez donc bien donner à M. Roussetlet, vous qui connaissez mes affaires mieux que lui, tous les renseignements qu'il pourra vous demander en mon nom.

Le notaire Bondonis s'était mordu les lèvres et retiré l'oreille basse.

Les deux clercs de Paris étaient arrivés. Après une assez longue conversation avec M. Roussetlet, celui-ci leur avait tracé de la besogne, et ils s'étaient immédiatement mis au travail.

Marthe avait demandé que tout fût fait secrètement; le secret fut gardé.

Les habitants d'Aubécourt ne comprenaient pas pourquoi Mlle Raclot demeurait chez sa vieille nourrice, où elle était assez mal logée, quand elle avait son château et encore deux maisons dans le village dont l'une n'était pas habitée.

On aurait donné beaucoup pour connaître les intentions,

les idées de la jeune fille.

Elle voulait donc réellement se faire religieuse, puisqu'elle ne quittait pas son habit de novice? Mais alors, que ferait-elle de son immense fortune?

On ne pouvait pas admettre qu'elle eût l'intention de donner tout cela à la congrégation des dames dominicaines. Et les commentaires ne tarissaient point.

L'existence plus que modeste de Mlle Raclot, la façon dont elle vivait en commun avec la mère Laugier, étaient un sujet de grand étonnement.

C'était bien la peine d'être aussi riche pour vivre si mal, comme les plus pauvres.

Elle avait de l'argent à ne savoir qu'en faire et ne donnait pas un sou aux malheureux. Et l'on avait dit qu'elle était bonne et serait charitable!

Pourtant, à Aubécourt et dans les villages voisins, il ne manquait pas de malheureux à qui elle aurait pu faire un peu de bien.

Décidément, c'était une fille sans cœur, égoïste et avare comme son père!

Néanmoins, était-ce à cause de l'habit que portait la jeune fille? Marthe n'était fière avec personne, elle rendait les saluts et répondait toujours à ceux qui lui parlaient.

Un matin, M^e Roussetlet vint trouver sa cliente dans sa petite chambre...

— Mademoiselle, lui dit-il, la lettre de Paris, que j'attendais, est arrivée ce matin.

— Eh bien, monsieur?

— Votre grand-oncle Jules Bertrand, vieillard de 75 ans, existe encore.

paration pour agrandissement
'éviter l'encombrement, nous
un rabais supplémentaire

CONFIANCE

D^r Perroulaz

ent du 25 août au 13 septembre.

erins des Alpes
ur fondue et dessert,
IAGE DE GRUYÈRE
s, mi-gras et maigre,
oquefort

de provenance directe,
CE AGRICOLE AUGUSTE BARRAS,
à Bulle. [493]

On trouvera dès aujourd'hui au
magasin d'épicerie de L. Maier-
t, en face de l'église, à Bulle, un
t de faïence, terre à cuire
eue, ainsi que de la poterie ordi-
nt à des prix très avantageux. [501]

h MOURA, à Bulle.

choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
ool de Menthe américaine.
ut bittré. — Vermout au quina.
er ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
x de Bengale. — Cierges.
s vins depuis 50 c. le litre. [231]

t de charbon de bois

omestique de l'hôtel des Alpes, à
chez L. SCHNEUWLY, à La Tour. [498]

y aura pas de chaux

on jusqu'au 2 septembre.
Jacques CARDIS, chaudiériste.

offre à vendre :

scule presque neuve et en bon
ant peser 100 kg. — S'adresser à
négociant, Guméfens. [513]

Attention!!! Toute per-
sonne doit faire un essai de
notre pomnade Phénix garan-
tie pour faire croître et pousser
les cheveux de dames et mes-
sieurs, ainsi que la barbe, sup-
primer les pellicules, arrêter la
chute des cheveux, les em-
pêcher de blanchir,
prévenir la
calvitie.

Envoi
contre espèces ou
en remboursement.
Prix par boîte
Fr. 1.50 et 3.—
cherche des dépositaires
il représenteront pour
la Suisse.
Ed. Witz,
Rue des Jardins Bâle.

A VENDRE

une grande porte vitrée en
un grand vitrage. — S'adresser
ET-BERTHET, à Bulle. [496]

A louer :

appartement à l'entree de la
le 1^{er} octobre prochain. — S'adres-
BERTHET-BERTHET, à Bulle. [495]

A VENDRE

ques, 2 portes vitrées et 2
portes.

er au bureau du journal. [356]

VENDRE

ut d'emploi, une petite voiture
ux bancs, à pincettes et à patentes.
er à J. DEMIERRE, à Fribourg. [507]

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES SUISSES

Médecins. — La Société des médecins de la Suisse romande aura sa réunion à Martigny, le 25 septembre prochain.

Zurich. — La municipalité de Zurich propose à l'assemblée de commune, au cas où les communes de la banlieue voteraient une subvention de fr. 250,000, de décider que la ville de Zurich se chargera des frais de construction du Musée national et inscrira dans ce but à son budget une somme de 400,000 francs, payable en vingt annuités.

Berne. — Un grand incendie a détruit une vaste ferme près de la caserne. La combustion d'une quantité énorme de foin et de paille que le bâtiment en feu contenait a provoqué une lueur telle que la population de la ville entière a cru qu'un incendie avait éclaté aux casernes. Ce n'était, heureusement pas le cas.

— Une jeune fille de 15 ans, qui avait avalé un noyau de prune, est morte à Bienne d'une perforation des intestins.

Vaud. — Les pertes occasionnées par le cyclone du 19 août dans le canton de Vaud peuvent se résumer ainsi : Cinquante bâtiments complètement perdus et qu'il faudra reconstruire de la base au faite et cinquante bâtiments plus ou moins fortement endommagés. Ces chiffres sont plutôt trop faibles que trop forts. Il faut compter quelques centaines de mille francs pour les récoltes perdues, les constructions détruites, les animaux blessés ou tués; autant pour l'horlogerie et les bois abattus. C'est surtout au Bas-du-Chenit, où les familles sont peu aisées et très chargées financièrement, que les besoins seront les plus grands. Les maisons ne constituent peut-être pas les pertes les plus sérieuses qu'aient occasionnées le cyclone désormais célèbre du 19 août 1890. Les dégâts dans les forêts sont considérables. La commune de Morges, celles du Chemit et de l'Abbaye, l'Etat de Vaud, subira de grosses pertes, et les particuliers ne sont pas moins à plaindre.

La commune de l'Abbaye a elle seule chiffré ses pertes, en forêts, à un demi-million de francs.

Voilà une occasion tout exceptionnelle pour les grands marchands de bois, quant à la qualité, au prix, et à la quantité.

Un bœuf de 1 kg. 825 a été trouvé devant une maison atteinte par la foudre. On n'a pas encore retrouvé toutes les vaches.

La Direction des postes informe que la franchise de port est accordée pour les envois en faveur des victimes du cyclone.

— A Lausanne, les maçons se sont mis en grève. Au nombre de cinq à six cents, ils ont parcouru lundi matin en cortège les rues de la ville.

Valais. — Le Conseil d'Etat du Valais a voté un secours de 1000 fr. pour les victimes de l'orage du 19 août, dans le canton de Vaud.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Russie. — Le gouvernement a approuvé le projet d'une exposition française industrielle, qui doit faire son ouverture, à Moscou, le 1^{er} mai 1891 pour clôturer le 1^{er} septembre de la même année.

fants; mais, depuis quatre ans, sa femme était paralysique. Il était homme de peine chez un marchand de métaux de la rue des Lombards.

Les deux filles étaient également mariées et avaient, l'une trois enfants et l'autre deux. Celle-ci s'était mal mariée. Après avoir subi pendant six années les brutalités de son mari, un paresseux, un ivrogne, le vaurien avait finalement abandonné sa femme et ses enfants et l'on ignorait ce qu'il était devenu.

C'est chez sa fille abandonnée que demeurait le vieux père. Ses frères et sa sœur s'entendaient pour payer son loyer, afin de la récompenser des soins qu'elle donnait au vieillard.

Le mari de la fille aînée était un ouvrier serrurier; excellent ouvrier, ne perdant pas une journée, il gagnait bien sa vie; aussi était-il le moins besogneux et faisait-il plus que les autres pour le vieux.

Tous les membres de cette famille étaient très unis, ils s'aimaient. Si, par suite de chômage, de maladie ou pour toute autre cause, le pain venait à manquer chez l'un, il en trouvait chez les autres.

Trois ou quatre fois par année, à l'occasion de certaines fêtes, la famille tout entière se réunissait chez la sœur cadette. Ces jours-là, le vieux Bertrand avait la joie de voir autour de lui tous ses enfants et petits-enfants. Ceux-ci fêtaient le bon vieux à qui ils faisaient oublier bien des choses douloureuses. Assis autour de la table où l'on était très serré, chacun ouvrait son cœur à la gaieté. Il fallait chasser les pensées tristes. Pourtant le festin n'était pas magnifique: une soupe et, suivant la saison, une dinde ou une oie, ou un gigot de mouton, puis un énorme plat de pommes de terre

Etats-Unis. — Un accident de chemin de fer est arrivé à Hennmount, près de Reading. Un wagon, rempli de voyageurs, s'est détaché de la locomotive et s'est élançé sur une pente avec une vitesse vertigineuse. Finalement, il a été précipité au bas d'un remblais. Cinq morts; nombreux blessés.

Japon. — Le premier parlement japonais, dont la création a été prévue par la libérale constitution dont le mikado a doté ses sujets, vient d'être élu. Les deux cent quatre-vingt-dix candidats qui ont conquis le mandat parlementaire se décomposent, paraît-il, ainsi: 119 radicaux, 50 progressistes, 9 autonomistes, 5 conservateurs et 187 indépendants, c'est-à-dire que, si la désignation des partis correspond aux épithètes en usage en Europe, l'élément conservateur n'est qu'une infime minorité et le Japon possède un parlement de nuance assez avancée et dont on peut attendre plus d'une surprise législative. On dit qu'après le vote du budget, le premier soin de la Chambre sera de discuter une loi tendant à accorder une large mesure de liberté à la presse. Quoi qu'il en soit, on suivra avec curiosité en Europe cet essai du parlementarisme tenté pour la première fois dans l'Extrême-Orient et qui peut, par la contagion des idées, exercer éventuellement une si grande influence sur l'esprit des voisins du Japon et sur les destinées de l'Empire chinois.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 22 août 1890. — Le gouvernement du canton de Lucerne fait parvenir un don de 500 fr. et celui du canton d'Uri un don de 100 fr. pour les victimes de l'incendie de Broc.

— On autorise Mlle Marie, fille de Louis-Tinguely, de Dirlaret, domicilié à Morens, à exercer la profession de sage-femme dans le canton.

— Il est alloué un subside de 200 fr. à la Société d'amélioration du petit bétail dans la Suisse romande pour un concours qu'elle organise à Lausanne des animaux reproducteurs des espèces porcine, caprine et ovine, les 23 et 24 septembre prochain, et un autre de 100 fr. à la Société suisse des sapeurs-pompiers.

— On approuve le nouveau règlement de la fabrication de lait condensé à Guin.

Petit bétail. — On sait qu'une exposition de petit bétail aura lieu à Lausanne, les 23 et 24 septembre prochain. Ce concours est intercantonal. Le délai d'inscription est fixé au 5 septembre prochain. Les agriculteurs intentionnés de participer à ce concours peuvent prendre connaissance des conditions auprès du Commissariat de l'exposition à Lausanne ou du secrétaire de la Société fribourgeoise d'agriculture, à Péroles (Station laitière).

(Communiqué.)

Rassemblement de troupes. — Après les cours d'instruction, les dislocations commenceront et dès le 5 septembre, à cinq heures du soir, les deux divisions se considéreront comme en état de guerre. Le 4 septembre, le gros des troupes de la deuxième division sera concentré à Fribourg et aux environs; environ 10,000 hommes seront dans les murs et aux portes de la ville; en cas de beau temps, les troupes bivouaqueront en partie. Ce sera d'un effet magnifique.

Le 11 septembre aura lieu sur le plateau de Prévouloup, la grande inspection des deux divisions.

ou de haricots, et enfin du fromage, le bon dessert des pauvres gens.

Le vin, dans lequel les petits mettaient beaucoup d'eau, afin qu'il y en eût assez pour les papas, avait été acheté chez le cabaretier du coin. N'oublions pas de dire que, ces jours de fête, on prenait le café en l'honneur du vieux père, qui avait double part de la bouteille d'eau-de-vie, car il aimait bien sa petite goutte, le vieillard.

La bourse de chacun était mise à contribution pour ces modestes agapes de famille.

Tout cela, Martha venait de l'apprendre par la lettre du notaire de Paris.

— Mademoiselle, lui dit M. Roussellet, comme vous venez de le lire, mon ami s'est conformé à votre désir et a pu obtenir les renseignements qu'il nous donne à l'insu du vieux Bertrand et de ses enfants.

— Je suis gré à votre ami d'avoir eu égard aux recommandations que vous lui avez faites et je vous prie de lui adresser mes remerciements.

— Je n'y manquerai pas.

— Quand lui écrirez-vous?

— Aujourd'hui même ou demain.

— Monsieur Roussellet, sommes-nous loin encore du jour des restitutions?

— Mademoiselle, j'espère que dans six semaines, deux mois au plus tard...

— Vous serez prêt?

— Oui, mademoiselle.

— Fort bien. Mais deux mois, c'est long! Je pense à ce vieillard qui n'a pas tous les jours sa petite goutte qu'il aime

gences: en outre des habitations, on a besoin de granges, d'étables, de greniers peut-être, d'emplacements pour fumier, de fosses à purin; mais avec tout cela il n'est pas impossible d'établir un certain ordre, de prévoir un agrandissement futur, d'éviter l'encombrement d'une partie et les grandes lacunes d'une autre, de se prémunir contre de nouveaux incendies. Le problème n'est sans doute pas facile à résoudre, mais on peut parvenir à sa solution par les combinaisons que dictent la sagesse et la clairvoyance. Lorsque cette solution est trouvée, il en ressort des avantages tels que ceux énumérés plus haut, auxquels s'ajoute la possibilité, en cas d'épidémie ou d'épizootie, de faciliter efficacement la tâche des médecins et des vétérinaires.

Si, lors de la reconstruction de Morlon, avec sa situation allègre, de semblables principes eussent pu être pris en considération, on eût fait un charmant village; La Tour-de-Trême fût devenue un très beau village, si le plan de son rétablissement avait été mûri tant par les conceptions d'un goût raisonné que par la recherche de l'agrément. Mais cette intéressante localité renferme telle partie susceptible d'embellissements, qui viendront avec le temps. Ce n'est point le cas pour Albeuve, dont le relèvement est complètement manqué. Au lieu de tirer avantage d'une situation pittoresque, ses maisons semblent s'entêter à se tourner le dos; c'est dommage, on eût fait d'Albeuve un agréable séjour.

Que de pareilles fautes irréparables ne se commettent point pour Broc; qu'il ressuscite de ses ruines régulier, propre, accueillant; il formera comme un avant-poste sensément campé de l'idyllique vallée de Charmey. Il peut, en effet, devenir, pour de longues années, une sorte de village modèle, le plus intéressant de nos villages gruyériens; puisse-t-on y trouver bientôt réalisées les conditions de salubrité, d'agrément, de sécurité dont il vient d'être parlé, des habitations et quelques rues amplement aérées et éclairées, des maisons bien alignées, une place centrale ombragée, pour le profit et la joie des enfants, des vieillards et des convalescents, deux ou trois fontaines d'un accès facile à chacun.

Afin de créer un semblable aménagement, il est besoin d'une entente mûrie entre les membres du conseil communal de Broc, résolvant de concert avec leurs concitoyens, des avis de quelque ingénieur au courant des travaux et des besoins de la vie rurale. Le concours des autorités administratives centrales est également désirable; il est vrai que ces autorités ne comptent presque aucun membre appartenant à la Gruyère par la naissance, mais elles ont le cœur assez haut pour se sentir les autorités administratives de tout le canton.

De cette collaboration résultera, il faut l'espérer, un embellissement pour la Gruyère.

Il va sans dire qu'en faisant part de ces considérations, je ne puis avoir d'autre dessein que de servir mon bien-aimé pays. En servant la partie, on sert aussi le tout.

J. STEREOZ.

— Ah! quel bonheur! s'écria Marthe.

— Voici la lettre de mon ami, mademoiselle, vous pouvez la lire.

La lettre du notaire de Paris avait ses quatre pages remplies d'une écriture fine et serrée.

Marthe la prit et en commença la lecture. Mais bientôt elle ne put plus contenir son émotion et elle s'arrêta pour essuyer ses yeux. Après avoir poussé un gros soupir, elle reprit sa lecture, et, quand elle arriva à la fin, ses larmes jaillirent de nouveau.

Le vieil ouvrier fondeur vivait encore, mais il ne travaillait plus depuis une dizaine d'années et il était presque aveugle; il n'y voyait plus assez pour se conduire lui-même; toutefois le malheureux était encore robuste. Il était à la charge de ses enfants qui, hélas! n'étaient guère plus heureux que lui. Mais c'était de bons enfants qui aimaient et vénéraient leur père; ils se cotisaient, donnaient un peu plus ou un peu moins, faisaient enfin tout ce qu'ils pouvaient, plus même qu'ils ne pouvaient pour que le vieillard ne manquât de rien.

Ils n'étaient plus que quatre, le plus jeune des trois fils, le seul qui ne se fût pas marié, avait été tué à Montretout par une balle prussienne.

La mère Bertrand était morte de maladie, de misère, pendant les horreurs du siège, quinze jours environ avant son dernier fils.

L'aîné des Bertrand, ouvrier fondeur en cuivre comme son père, avait cinq enfants et était à la peine comme l'avait été le vieux Bertrand. Heureusement, deux de ces enfants commençaient à gagner.

Le deuxième fils de Jules Bertrand n'avait que deux en-

Plus de 27 m plus grand Suisse.

La 1^{re} division Cérésote et direction générale le colonel W chef d'état-m

Sport. — jeudi dernier le 1^{er} prix (1 aux épreuves

Pour B suivants en

1^o 4^e vers

la

2^o De M.

pro

les

3^o Don de

Ron

Legs. —

lonté, Mme

à Fribourg,

300 fr. à

100 fr. à

100 fr. au

200 fr. à

100 fr. au

100 fr. au

100 fr. à

100 fr. à

Champi

sur la conn

trois leçons

Rendez-v

à 2 heures.

Concou

qui a été an

cours aura l

26 septemb

CI

Voici bie

et des fumu

maintenant,

vont faire l

est si cher

pa le tromp

Le fumie

que seul il

à une bonn

comme on

pas toutes l

au sol par le

tant, qui doi

ceux-ci qui n

mille si pauv

mième, mons

— Dites m

maintenant,

mon père?

— Nulleme

driez faire re

enfants une l

— Oui, mon

cun.

— Ce sera

à vos parent

— Non, no

dira que ça d

— Sans do

— Oh! ce

Elle ajouta

— Ne per

vous, il n'y a

Le jour m

Sa lettre con

Une après

il avait dans

francs en bil

Il se prés

dre du vieux

remet une lia

— Ceci est

accident de chemin de fer
près de Reading. Un wagon,
détaché de la locomotive
avec une vitesse verti-
gineuse précipité au bas d'un
nombreux blessés.

parlement japonais, dont
la libérale constitution
sujets, vient d'être élu. Les
candidats qui ont conquis
se décomposent, paraît-il,
progressistes, 9 autonomis-
7 indépendants, c'est-à-dire
partis correspond aux épi-
l'élément conservateur n'est
le Japon possède un parle-
mentaire et dont on peut atten-
der. On dit qu'après le
soin de la Chambre sera
à accorder une large me-
sure. Quoi qu'il en soit, on sui-
vra cet essai du parle-
mentaire fois dans l'extrême-
gauche, contagion des idées, exer-
çant une grande influence sur l'es-
prit sur les destinées de l'Em-

FRIBOURG

Séance du 22 août 1890.
Le canton de Lucerne fait par-
tir celui du canton d'Uri un
dépêche de l'incendie de Broc.
Marie, fille de Louis-Tinguely,
à exercer la profes-
sion de canton.
Le canton.
Le canton de 200 fr. à la Société
tail dans la Suisse romande
et organise à Lausanne des
des espèces porcine, caprine
d'automne prochain, et un autre
suisse des sapeurs-pompiers.
Le nouveau règlement de la fabri-
cine.

On sait qu'une exposition de
Lausanne, les 23 et 24 sep-
tembre est intercantonal. Le
concours aura lieu pour Bulle les jeudi 25 et vendredi
26 septembre prochain.
On s'attend à ce con-
cours aura lieu pour Bulle les jeudi 25 et vendredi
26 septembre prochain.
On s'attend à ce con-
cours aura lieu pour Bulle les jeudi 25 et vendredi
26 septembre prochain.

Après les
dispositions commenceront et
quelques heures du soir, les deux
comme en état de guerre.
des troupes de la deuxième
Fribourg et aux environs;
seront dans les murs et aux
de beau temps, les troupes
Ce sera d'un effet magnifi-

lieu sur le plateau de Pré-
fection des deux divisions.

romage, le bon dessert des pau-
s mettaient beaucoup d'eau, afin
papas, avait été acheté chez le
pas de dire que, ces jours de
honneur du vieux père, qui avait
d'eau-de-vie, car il aimait bien sa

mise à contribution pour ces
de l'apprendre par la lettre du

M. Rousselet, comme vous venez
informé à votre désir et a pu obte-
nous donne à l'insu du vieux

d'avoir eu égard aux recomman-
dations et je vous prie de lui adresser

demain.
sommes-nous loin encore du jour

que dans six semaines, deux mois

mois, c'est long! Je pense à ce
ces jours sa petite goutte qu'il aime

Plus de 27 mille hommes seront réunis; ce sera le
plus grand rassemblement qu'on ait jamais eu en
Suisse.

La I^{re} division est commandée par M. le colonel
Cérésole et la II^{me} par M. le colonel Lecomte. La
direction générale des manœuvres a été confiée à M.
le colonel Wieland, avec M. le colonel Alioth, comme
chef d'état-major.

Sport. — Aux courses d'Yverdon, qui ont eu lieu
jeudi dernier, M. Simon Pury, à Domdidier, a obtenu
le 1^{er} prix (150 fr. donnés par l'Etat de Fribourg),
aux épreuves d'étalons au trot.

GRUYÈRE

Pour Broc. — La préfecture a reçu les dons
suivants en faveur des incendiés de Broc :

1 ^o 4 ^o versement souscription du journal la Gruyère	Fr. 74 —
2 ^o De M. Gauty-Bernex, Château-d'Éx, produit d'une soirée donnée par les pensionnaires	164 45
3 ^o Don de la Cie du chemin de fer Bulle- Romont	100 —
	Fr. 338 45

Legs. — Dans ses dispositions de dernière vo-
lonté, Mme Marguerite Glasson, née Ducrest, décédée
à Fribourg, a légué :

- 300 fr. à l'hospice de Bulle;
- 100 fr. à l'hospice du district de la Gruyère;
- 100 fr. aux RR. PP. capucins de Bulle;
- 200 fr. à l'hospice de Marsens;
- 100 fr. au couvent de Montorge;
- 100 fr. au couvent de la Maigrange;
- 100 fr. à l'orphelinat de Fribourg.

Champignons. — Le cours de M. L. Ruffieux
sur la connaissance des champignons est réduit à
trois leçons avec excursions et cueillette. Prix : 2 fr.
Rendez-vous vendredi 29 août, à l'hôtel de l'Écu,
à 2 heures. (Communiqué.)

Concours de bétail. — Contrairement à ce
qui a été annoncé par la *Feuille officielle*, ce con-
cours aura lieu pour Bulle les jeudi 25 et vendredi
26 septembre prochain.

CHRONIQUE AGRICOLE

Engrais chimiques.

Voici bientôt le moment des semailles d'automne
et des fumures. Nos agriculteurs qui ont, en général,
maintenant, reconnu l'utilité des engrais du commerce
vont faire leurs acquisitions. Or, l'engrais chimique
est si cher qu'il importe de ne pas le gaspiller (*dè ne
pâ le tromentâ*).
Le fumier restera toujours le roi des engrais, parce
que seul il procure au sol l'humus si indispensable
à une bonne végétation, parce qu'il refait la terre,
comme on dit; mais le fumier de ferme ne contient
pas toutes les matières nutritives qui ont été enlevées
au sol par les récoltes. Le blé n'est pas tout consommé

tant, qui doit souffrir d'être à charge à ses enfants, et à
ceux-ci qui n'ont pas toujours du pain à manger. Cette fa-
mille si pauvre et si digne d'intérêt, cette famille est la
mienne, monsieur Rousselet, et j'en suis fier.

— Dites moi, est-ce qu'il vous est défendu de prendre, dès
maintenant, quelques milliers de francs sur la succession de
mon père?

— Nullement, mademoiselle; je vous comprends, vous vou-
driez faire remettre au vieux Bertrand et à chacun de ses
enfants une petite somme.

— Oui, monsieur Rousselet, seulement mille francs à cha-
cun.

— Ce sera fait, mademoiselle; mais devra-t-on apprendre
à vos parents que c'est vous?...
— Non, non, ils ne devront rien savoir encore. On leur
dira que ce don leur vient d'une main inconnue.

— Sans doute, mais ils devineront.

— Oh! ce n'est pas sûr! fit Marthe en souriant.

Elle ajouta :

— Ne perdez pas de temps, monsieur Rousselet; dépêchez-
vous, il n'y a pas que mes parents qui souffrent.

Le jour même, M^e Rousselet écrivit au notaire de Paris.
Sa lettre contenait un chargement de 5000 francs.

Une après-midi, l'ami de M^e Rousselet, sorti en voiture;
il avait dans sa serviette un rouleau de 1000 francs et 4000
francs en billets de 100 francs.

Il se présenta d'abord au domicile de M. Maigrot, le gen-
dre du vieux Bertrand; il ne trouva que la femme, à qui il
remet une liasse de billets de banque en disant :

— Ceci est un don que je vous prie de bien vouloir accep-

sur place; les fourrages ne passent pas entiers dans
les déjections des animaux : le meilleur va dans le
lait et dans le corps de la bête par l'engraissement;
tous les produits en général qui sortent de la ferme
en distraient des engrais. Le fumier a donc besoin
d'être complété. Et ce complément, nous le donnons
à l'aide des engrais du commerce.

On conçoit qu'il est de la plus haute importance
que nous sachions un peu quels sont les engrais chi-
miques que nous devons donner au sol et aux plantes.

J'ai lu à ce sujet un excellent article paru sous la
signature de F. Mi^{er} à R., dans la *Feuille centrale
d'agriculture de Zurich*, dont j'extraits quelques pas-
sages à l'intention de vos lecteurs : L. M.

Quels engrais chimiques devons-nous acheter ?

Les plantes, pour vivre et prospérer, ont absolu-
ment besoin des matières nutritives suivantes : d'acide
carbonique, d'eau, d'azote, d'acide phosphorique, de
potasse, de chaux, de magnésie, d'oxyde de fer et
d'acide sulfurique.

Une seule de ces matières vient-elle à manquer ou
simplement à se rencontrer à l'état insoluble, c'est-à-
dire non assimilable, la plante ne peut plus vivre.

L'une ou l'autre de ces matières se trouve-t-elle
en quantité insuffisante, la croissance, le développe-
ment de la plante est insuffisant aussi, même si tou-
tes les autres matières lui étaient fournies en abon-
dance.

L'agriculteur qui veut faire rendre à son fonds le
plus de produit possible doit donc lui apporter à l'aide
des engrais les matières nutritives qui lui manquent,
qu'il ne contient pas en quantité suffisante ou qui ne
se présentent pas sous une forme assimilable.

Il n'y a pas à s'inquiéter de l'acide carbonique que
l'atmosphère livre en abondance, ni de l'eau que
fournissent la neige, les pluies, les rosées.

La chaux, la magnésie, l'oxyde de fer et l'acide
sulfurique se trouvent presque toujours en quantité
voulu dans la terre. Il y a cependant quelques ter-
rains pauvres en chaux, les terrains sablonneux et
tourbeux surtout, qui se montrent reconnaissants du
chaulage et du marnage.

Mais la terre manque souvent de potasse, presque
toujours d'acide phosphorique et le plus souvent
d'azote.

Il ne s'agit donc, en définitive, que de fournir au
sol ces trois matières indispensables à la nourriture
des plantes. Toute la théorie des engrais, y compris
le fumier et le purin, se dirige d'après la teneur des
différentes matières fertilisantes en azote, en potasse
et en acide phosphorique, et leur assimilabilité.

Celui qui depuis un certain temps a tenu son sol
suffisamment fourni de ces trois matières nutritives
fera toujours les meilleures récoltes, en quantité
aussi bien qu'en qualité, et cela avec les mêmes dé-
penses de travail, les mêmes semences et le même
loyer. C'est même les mauvaises années que le sol
payera le mieux les dépenses faites.

Mais l'agriculteur doit évidemment chercher à ob-
tenir cet état de fertilité du sol avec le moins de
frais. Pour cela, il faut qu'il sache bien de laquelle
ou desquelles des trois matières nutritives que nous
venons de nommer, de l'azote, de l'acide phosphori-
que ou de la potasse, son sol et les plantes qu'il veut
cultiver ont besoin et d'où il peut les tirer à meil-
leur marché et en meilleure qualité.

La plupart des terrains de la Suisse, les terres
fortes principalement, celles surtout qui proviennent
des dépôts glaciaires et couvrent presque toutes nos
vallées, contiennent de la potasse à l'état soluble en
suffisance. Or, la potasse coûte environ 50 centimes

ter.
Mme Maigrot ouvrit de grands yeux étonnés et accabla le
notaire de questions. Celui-ci crut devoir l'interrompre et
répondit :

— J'ai une somme assez importante à distribuer à plu-
sieurs personnes dont on veut récompenser l'honnêteté, cer-
tains actes de dévouement et la piété filiale. La famille de
l'ancien fondeur Jules Bertrand m'a été désignée. Je ne suis
qu'un simple mandataire et je remplis mon mandat. Il ne
m'est pas possible de vous faire connaître le généreux bien-
faiteur, car moi-même j'ignore son nom.

Le notaire se retira et se rendit chez Antoine Bertrand,
l'aîné des deux fils.

Une petite fille de dix ans lui ouvrit la porte et le fit en-
trer dans une chambre propre, mais manquant de bien des
choses, où il se trouva en présence de deux femmes, l'une fort
triste, tenant dans les bras un jeune enfant, l'autre plus triste
encore, car elle pleurait.

— Madame Antoine Bertrand? demanda le notaire.

— C'est moi, monsieur, répondit la femme qui tenait l'en-
fant.

— Alors, madame, c'est à vous que je dois remettre ceci,
dit le notaire en mettant la liasse de billets de banque dans
la main de Mme Antoine.

Les deux femmes se regardèrent avec ahurissement.

— Madame, c'est un don, ajouta le notaire.

Et, pour couper court aux questions, il répéta, à peu près
dans les mêmes termes, ce qu'il avait dit à Mme Maigrot.

— Alors, fit Mme Antoine, en mettant son petit sur ses
jambes, acceptons ce que la Providence nous envoie.

le kilogramme. Ce serait vraiment du gaspillage que
d'en apporter à de pareils sols ou même d'y répandre
des engrais contenant en dosage quelconque de po-
tasse.

Les prairies traitées au fumier de vache et au pu-
rin ont en général assez d'azote et de potasse : seul
l'acide phosphorique leur fait défaut. Argent perdu,
celui qu'on emploierait à y ajouter des engrais potas-
siques ou azotés. Répandez-y au contraire un engrais
à forte base d'acide phosphorique soluble, il fera
merveille et coûtera très peu.

L'azote est le plus cher des engrais; il revient à
1 fr. 80 le kilogramme.

Remarquons maintenant qu'il y a toute une famille
de plantes qu'on appelle légumineuses en botanique,
ainsi la luzerne, le trèfle, l'esparcette, les vesces, les
pois, les haricots, les fèves, etc., etc., qui possèdent
la propriété particulière de s'assimiler, c'est-à-dire
fixer en elles l'azote libre de l'air et de s'en nourrir.
(Dans l'air, il y a environ le 75 % d'azote.) Ce serait
donc absolument inutile de vouloir donner de l'azote
à ces plantes qui en sont déjà gorgées, tandis qu'elles
prospèrent admirablement sans une fumure de po-
tasse et d'acide phosphorique.

Il est donc à conseiller, quand on achète des en-
grais chimiques, de choisir ceux qui ne contiennent
qu'une seule matière nutritive, azote, potasse ou
acide phosphorique. Il faut se faire garantir et le
dosage et la solubilité. En employant l'engrais uni-
que, on peut plus aisément choisir son sol et surtout
faire des expériences.

Ce conseil a encore l'avantage de faire obtenir la
matière nutritive voulue à meilleur compte et d'éviter
les frais de manipulation et de mélanges des fabriques
d'engrais. (A suivre.)

VARIÉTÉS

Amour et patrie.

Nouvelle, par J. DE CAMPOS. 3

Plusieurs attaques eurent lieu autour de Paris;
combats stériles dans lesquels les assiégés firent des
prodiges de valeur. Hélas! vaincus par le nombre, ils
retrouvèrent toujours dans la triste capitale plus désolé-
lés qu'ils n'en étaient sortis.

Une des tentatives les plus mémorables se fit à
St-Cloud.

Des mobiles étaient aux prises avec des Alle-
mands. La lutte se poursuivait acharnée et tenace
de part et d'autre.

Un lieutenant de mobiles se faisait remarquer par
son impétuosité et sa bravoure.

Noirci par la poudre, sa tunique en lambeaux, mais
sans cependant être encore blessé, il se lançait avec
témérité au milieu de l'action, sabrant à droite et à
gauche comme un désespéré, entouré de morts et de
blessés, amis et ennemis.

Deux officiers prussiens, un commandant et un
lieutenant, la visière de leur casque rabattue sur les
yeux, combattaient en face de lui.

Le lieutenant de mobiles visa de son revolver le
commandant ennemi qui se trouvait à sa portée.

Son casque tomba, laissant son visage à découvert,
puis lui-même chancela, tomba de cheval et vint
s'abattre sur le sol en prononçant ce seul mot :

— Henri!
L'officier français courut à lui, mais il était mort,
la balle lui avait traversé le front.

Le sabre et le revolver lui échappèrent des mains.
La tête penchée sur sa poitrine, et le visage livide,

Elle enleva l'épingle qui attachait ensemble les billets de
banque et en tendit un à l'autre femme en disant :

— Tiens, ma chère Louise, voilà plus que tu ne venais me
demander pour acheter du pain à tes enfants.

— Mais non, mais non, je ne veux pas, balbutia Louise.

— Prends, ma sœur, prends; va, sois tranquille, Antoine
ne dira pas que j'ai mal fait.

S'adressant au notaire, Mme Antoine continua :

— C'est ma belle-sœur, monsieur, la femme de Léon Ber-
trand; elle venait m'emprunter dix francs que je ne pouvais
pas lui prêter, car je n'avais plus que cinq francs pour aller
jusqu'à samedi soir qui est le jour de paye. Voyez-vous, mon-
sieur, mon beau-frère et ma belle-sœur ne gagnent pas beau-
coup, tout en travaillant autant qu'ils peuvent, et pendant le
mois qui suit le terme, ils sont toujours très gênés, comme
nous le sommes nous-mêmes, du reste.

— Je suis enchanté de rencontrer ici Mme Léon Bertrand,
répondit le notaire; elle peut vous rendre ce billet que vous
venez de lui offrir si généreusement, car j'ai aussi mille
francs à lui remettre de la part de ce même bienfaiteur in-
connu.

Et, ayant ouvert sa serviette, le notaire tendit les billets
de banque à la femme de l'homme de peine.

La pauvre Louise était stupéfaite; ne pouvant maîtriser
son émotion, elle se mit à pleurer. Mais maintenant elle pou-
vait préparer le dîner de son mari et de ses enfants. C'était
maintenant des larmes de joie et de reconnaissance qu'elle
versait.

L'ami de M^e Rousselet salua les deux femmes et sortit.
(A suivre.)

le lieutenant de mobiles resta anéanti comme s'il eût été cloué sur place.

Lorsque l'officier prussien vit tomber son commandant, l'âme remplie de désespoir, il accourut vers lui en s'écriant :

— Mon père... mon père!

Mais il ne put approcher, un groupe de mobiles lui barrèrent le passage en lui criant :

— Rendez-vous.

— Me rendre, jamais. Plutôt la mort, répondit le lieutenant ennemi, devenu furieux et frappant de son sabre tout ce qui se trouvait à sa portée.

Son courage était magnifique la douleur de voir près de lui son père inanimé, l'instinct de la conservation, le désespoir surtout, lui donnaient une valeur superbe et imprimait sur son visage une merveilleuse expression d'héroïsme.

Blessé deux fois, perdant son sang à flots, le lieu-

tenant prussien reçut en pleine poitrine un dernier coup de baïonnette qui le jeta sans vie, la face contre terre.

Lorsque l'officier français sortit de sa prostration, il vola vers le lieu du combat, mais cette action de carnage s'était si vite passée, que lorsqu'il arriva, tout était terminé.

Alors il se baissa sur le Prussien, et lui ayant de ses propres mains, retourné le visage :

— Lui... lui aussi!... s'écria-t-il désespéré.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La Librairie militaire à Berne publiera sous peu le dernier manuscrit du général Dufour : La guerre en Suisse, 1799 ;

bataille de Zurich, etc., avec le portrait du général et deux cartes en couleur. Prix : 2 fr.

Pour les souscripteurs de Boillot, la Campagne de 1799 en Suisse, dont l'ouvrage du général Dufour est un supplément, le prix sera de 1 fr. 50.

Le général écrit dans son avant-propos :

« La bataille de Zurich, livrée les 25 et 26 septembre 1799, et l'attaque simultanée du St-Gothard et de la vallée de la Reuss par le général Souwarow sont des événements assez importants pour que des militaires suisses en fassent une étude particulière. Ils apprendront par là à bien connaître le pays qu'ils habitent et à tirer parti, au besoin, des ressources qu'il offre pour repousser une agression et défendre avec énergie l'indépendance et l'honneur de la patrie commune. Aucun pays n'offre, au même degré, des ressources défensives à un peuple, faible par le nombre, mais fort de son énergie, contre un ennemi puissant qui tenterait à l'envahir. Il y a dans l'étude des événements qui s'y sont accomplis un sujet d'instruction et d'espérance précieux pour tout officier qui porte la Suisse dans son cœur et qui désire transmettre intact à ses enfants le précieux héritage qu'il a reçu de ses aïeux. G.-H. DUFOUR. »



GRANDE LIQUIDATION



Nous soussignés, propriétaires des magasins

A LA CONFIANCE, BULLE

avons l'honneur de prévenir notre nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public de Bulle et des environs, que, pour cause de réparation pour agrandissement dont le magasin sera l'objet à la fin du mois d'août prochain, et pour nous débarrasser du trop grand stock de marchandises, afin d'éviter l'encombrement, nous avons décidé de faire subir à tous les articles en LAINE, dont les prix marqués en chiffres connus étaient déjà très bas, encore un rabais supplémentaire de 10 %, qui sera décompté à tout acheteur à titre d'escompte.

Nous nous recommandons à cette occasion à l'honorable public.

A LA CONFIANCE

[467]

Mises publiques.

L'avocat MAGNIN, à Bulle, curateur de Ch. Glasson, audit lieu, exposera à bail en mises publiques le domaine de la Léchère, d'environ 20 poses, que possèdent les enfants mineurs de son pupille. Ce domaine, d'un travail facile et d'excellent rapport, est situé aux portes de Bulle. Maison agréable et offrant toutes les aisances désirables, grange à pont, étables saines et spacieuses; fontaine abondante. Le preneur pourrait s'entendre avec le propriétaire voisin pour le bail de son domaine de 16 poses, attachant au précédent. Il sera joint aux deux domaines 4 poses de bon commun dont partie à foin et regain.

Pour voir le domaine, s'adresser à l'avocat Magnin ou à la ferme de la Léchère.

Il sera aussi exposé en vente une voiture presque neuve, trois chars avec accessoires, un petit char à bras, des outils et objets divers, ainsi qu'environ 26,000 pieds foins et regain de la récolte de 1889.

La mise aura lieu à la Léchère le **lundi 15 septembre prochain**, dès les 9 heures du matin. [501]

Mises publiques.

Le soussigné exposera en mises publiques, le **jeudi 4 septembre**, à 10 heures du matin, devant l'écurie du Lion-d'Or, à Bulle: une bonne **jument** de quatre ans.

L'exposant : Jules GAPANY, à Marsens. [514]

AVIS

La circulation du bétail est interdite dans le chemin de l'Evy, rière la commune de Neirivue, du **20 août au 4 septembre prochain**. Neirivue, 12 août 1890.

La Commission de reconstruction du chemin. [506]

Rassemblement de troupes.

Les fournisseurs de bœufs pour la 1^{re} division avisent le public que, dès **lundi 25 août**, il sera fait journellement une grande vente de toutes les dépouilles des animaux qui seront abattus, soit grasse, foies, cœurs, têtes, tripes, etc., à des conditions très avantageuses. Il sera fait, en outre, un rabais aux personnes qui s'inscriront d'avance pour une certaine quantité.

La vente se fera dans une dépendance de la gare de Palézieux. — Adresse: Barrelet & Budry, Palézieux-gare. (01933V) [516]

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

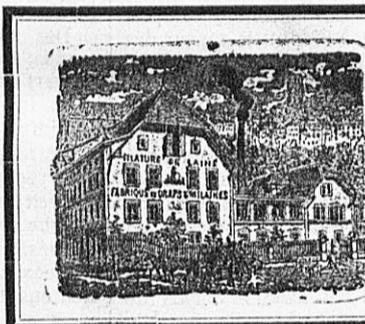
A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. **PAPIER A LETTRES** grand et petit format, depuis 10 c. Les 3 cahiers.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]



LA Filature de laine

et FABRIQUE DE DRAP

FRIBOURG, Neuveville 82,

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon. (OFR2911)

Ouvrage consciencieux et soigné. [411]

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons supérieurs et ordinaires. Semoules de maïs, Italie et Hongrie. Tourteaux de lin et sésame moulus. Bourre d'épeautre. Prix avantageux. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

AU BAZAR GRUYÉRIEN

BULLE Pour diminuer son immense stock de marchandises, la soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vendra au prix de facture pendant **trois semaines seulement** son rayon d'étoffes concernant la robe de dame, **belle marchandise**. [505] Se recommande Vve Hausherr.

Maison à vendre.

Adrien FEULG, à Villars-s-Mont, offre à vendre, de gré à gré, sa maison (ancienne auberge de Lessoc) avec grange et remise. S'adresser, pour renseignements, au propriétaire ou au soussigné. [508] A. ANDREY, notaire.

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171] S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

A l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle :

Engrais chimique spécial pour fleurs par paquets de 2 kg. 500. [375]

Tannerie, Corroirie, Commerce de cuirs en tous genres. GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL.

François MORARD LE BRY

Cuir à semelles battu et non battu. — Grand choix d'empignes en tous genres. — Croupons. — Vachettes. — Peausserie et cuirs pour sellerie. — Bel assortiment de tiges diverses. — Fournitures pour cordonniers et selliers. — Clouterie forgée et mécanique. — Choix de graisses et huiles pour chaussures et mécaniques.

Toutes les marchandises sont de premier choix et aux prix les plus réduits.

Remises et escomptes sur achats importants et au comptant. Achat de cuirs, peaux brutes, écorces, crins divers, suifs, etc.

Dépôt à BULLE, vis-à-vis de la Promenade; ouvert tous les jeudis. [477]

Chez les **sœurs PROGIN**, au bout de la promenade, Bulle, on vient de recevoir un assortiment très riche de

Laines de 1^{re} qualité.

Teintes variées et solides, de toutes nuances. — Laines du pays pour tissage et tricot. Objets fabriqués, bas, chaussettes, bonnets, ou fabrique aussi sur commande. — Cotons, articles de mercerie. — Fleurs pour autels, fêtes; couronnes mortuaires en tous genres. Prix fixes, aussi modérés que possible. [519]

A VENDRE

Un **chien de chasse courant**, chez Célestin RISSK, à La Roche. [517]

A louer :

Pour le 1^{er} octobre, deux **logements**. S'adresser à PAUCHARD, horloger, Bulle. [518]

Dépôt de charbon de bois

chez le domestique de l'hôtel des Alpes, à Bulle, et chez L. SCHNEUWLY, à La Tour. [498]

A VENDRE

A défaut d'emploi, une petite **voiture** neuve à deux bancs, à pincettes et à patentes. S'adresser à J. DEMIERRE, à Fribourg. [507]

On offre à vendre :

Une **bascule** presque neuve et en bon état, pouvant peser 100 kg. — S'adresser à MARADAN, négociant, Gumefens. [513]

Une jeune fille

de bonne famille (Suisse allemande) désire se placer de suite comme volontaire, afin d'apprendre le français. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

2 **banques**, 2 **portes vitrées** et 2 **double-portes**. S'adresser au bureau du journal. [356]

A louer :

Un joli **appartement** à l'entrée de la ville pour le 1^{er} octobre prochain. — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [495]

BREVETÉ!!!

LE CIMENT UNIVERSEL de Plüss-Staufier

est incontestablement **SANS RIVAL** pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc.

Se vend en flacons de **65 cent.** et **1 fr.** Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Préparation aux examens de recrues.

Dans la maison ORELL FUSSELL & Cie, éditeurs, à Zurich, a paru et est en vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle :

Aux recrues suisses,

par PERRIARD & GOLAZ. Nouvelle édition revue et augmentée. Prix : **60 cent.** (Edition avec carte colorisée de la Suisse : 1 fr. 20.)

Diplômé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent. 500 FRANCS EN OR

si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50. Dépôt général: A. Hütner, pharm., Bâle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.